



Le Centre Communal d'Action Sociale : CCAS



Le CCAS a un rôle **d'accompagnement** social, d'écoute, d'information, d'orientation et d'aide aux personnes en difficulté, en perte d'autonomie, personnes âgées ou en situation de handicap.

Il aide à la mise en relation avec **les services sociaux** du département, le **Pôle Service Social Polyvalent**, en charge de :

- ▶ L'aide et conseils aux familles et personnes isolées,
- ▶ Difficultés administratives
- ▶ Difficultés financières
- ▶ Difficultés psychologiques
- ▶ Difficultés éducatives ou professionnelles

Assistante Sociale :
Centre médico-social
122 A, avenue des Nations 57970 YUTZ
Tél : 03.87.37.58.56

Le CCAS aide à la mise en relation avec **le Pôle Autonomie** du département, en charge d'apporter une aide à la personne en perte d'autonomie et à son entourage tels que :

- ▶ Aide à domicile, au transport, portage de repas
- ▶ Accès aux droits
- ▶ Soins à domicile, adaptation du logement, soutien aux aidants
- ▶ Accompagnement dans la recherche de modes d'accueil.

Pôle Autonomie Pour Personnes Agées :
1, rue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ
Tél : 03.87.37.95.40 ou 03.87.37.95.69

Des informations complètes pour les Seniors sont disponibles sur le site du département de la Moselle :

Moselle Senior
https://www.moselle.fr/jcms/dev_8228/fr/moselle-senior

Pour les plus fragiles, le CCAS a mis en place une équipe de bénévoles et de membres du conseil, référents par quartier : contactez la mairie ou la responsable du CCAS

Mairie Tél : 03.82.56.90.81
CCAS Tél : 06.24.91.44.12

Le CCAS est présidé de droit par le Maire *Olivier Segura*.
Responsable du CCAS : *Marie Gennevois*
Les élues : *Corinne Antoine, Yvette Germain et Véronique Leininger*
Les bénévoles : *Brigitte Spalvieri, Bernadette Daniel et Jessica Paré*